

A quelles échelles agir sur la transition ?

Comme le lecteur de ce bulletin le découvrira rapidement au fil des contributions, la notion de transition est quelque peu insaisissable au vu des réalités locales et des extensions variées qu'elle recouvre. Les statistiques fédérales la considèrent comme un changement de formation, soit par le biais du passage de l'une à l'autre des principales filières, soit par une promotion au sein d'une même filière. En termes de politique éducative, c'est sur la charnière entre la scolarité obligatoire et le secondaire II que doit porter une action adaptée, concertée et surtout individualisée. Ceci appelle donc un travail de terrain, au plus près de l'individu concerné. Serait-il vraiment utile d'y apporter un surplus de coordination, et, le cas échéant, à quel(s) niveau(x) ?

Le projet national Transition

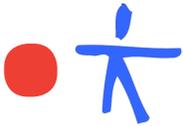
Entre 2006 et 2010, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) avaient lancé un vaste cadre de réflexion sous des airs de mobilisation générale. Le nombre inquiétant de jeunes en rupture de formation, que ce soit directement au sortir du bien-nommé cycle d'orientation, ou plus tard suite à des tentatives et échecs répétés entre les filières du secondaire II, et les conséquences de telles situations de décrochage ou de non-accrochage sur le plan social, sanitaire et même sécuritaire, aux lourdes incidences financières pour les pouvoirs publics, avaient progressivement conduit à développer des mesures et des dispositifs de soutien, publics, privés ou mixtes, chacun y allant de son apport et de sa structure sans réelle coordination. Sous le titre *Optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II*, mais couramment appelé Transition ou, plus joliment dit en allemand, de Nahtstelle (couture, soudure, année charnière, jonction), un vaste projet national allait réunir des délégués de tous les secteurs, offices, organisations du monde du travail et milieux associatifs, hautes écoles et experts impliqués : formations générales et professionnelles, faïtières patronales et syndicales, offices et experts de la formation, de l'économie, du chômage, de la santé, des assurances sociales, des migrations, de la pédagogie spécialisée. Il s'agissait de dégager, à partir de l'inventaire et de l'analyse des mesures et des flux, des résultats et des échecs, quelques lignes de force aux effets avérés, des orientations et résolutions communes, et surtout une coordination plus efficiente du vaste éventail de responsabilités publiques et économiques, de dispositions opérationnelles et d'allocations financières existantes.

Suite à la volonté politique initiale de déboucher sur une forme de *commitment*, une déclaration stratégique commune fut signée solennellement en 2006 entre CDIP, Confédération et partenaires sociaux centraux, déclaration renouvelée et légèrement complétée en 2015. La CDIP adopta le 28 octobre 2011 des recommandations relatives à la transition I (voir les textes

sur www.cdip.ch). Dans ce contexte et dès 2008, l'OFFT (intégré depuis lors au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation – SEFRI) lança avec beaucoup d'insistance auprès des cantons le développement du *Case Management*, en y apportant jusqu'à fin 2015 son soutien financier. Ce principe de gestion des cas individuels se définit comme une procédure structurée visant à appliquer des mesures adéquates aux jeunes dont l'accès au monde du travail risque d'être sérieusement compromis. Il sert à coordonner les interventions des différents acteurs par-delà les frontières institutionnelles et professionnelles et même au-delà de la période durant laquelle les jeunes choisissent une profession et suivent une formation professionnelle initiale (cf. www.sbbk.ch). Dans chaque canton, les dispositions existantes furent évaluées, restructurées, combinées, faisant souvent l'objet de nouvelles dispositions légales. Une coordination interdépartementale apporta très souvent un gain considérable de prise de conscience et d'efficacité (cf. article sur le *case management*, p. 25). Diverses initiatives privées et parfois pionnières d'insertion professionnelle gagnèrent au passage en puissance et en visibilité (par exemple les projets LIFT ou Speranza, aujourd'hui repositionnés ou disparus). Dans l'ensemble, on peut reconnaître au projet national Transition un important apport et un impact certain aux effets très diversifiés dans chacun des cantons, en fonction de son tissu économique et de la tradition différenciée de ses parcours scolaires au sortir de l'école obligatoire (voir à titre d'exemple les particularités genevoises exposées dans ce bulletin, p. 8).

Un accès aux données longitudinales pour une analyse approfondie

Dans le prolongement des résultats de PISA 2000, qui avaient fourni pour la première fois à l'échelle nationale des données sur les résultats des élèves au terme de la scolarité obligatoire, de premières études longitudinales se sont mises sur pied, mais les outils statistiques ont manqué pour analyser les phénomènes à une large échelle. Projet pionnier, l'étude TREE (Transitions de l'École à l'Emploi) dégagait progressivement, sous la conduite



du Service de la recherche en éducation genevois (SRED), puis de l'Université de Bâle, des résultats d'un grand intérêt. Pilotée depuis 2015 par l'Université de Berne, TREE repart en 2016 à partir d'un nouvel échantillon de 6000 jeunes arrivés au terme de leur scolarité obligatoire, conforme à celui de l'an 2000 (cf. www.tree.unibe.ch et article p. 13). L'étude TREE s'est d'ailleurs associée aux tests nationaux de référence conduits pour la première fois au printemps 2016 par la CDIP, en particulier pour le recueil des données contextuelles. Seules d'autres enquêtes comme ch-x (enquête fédérale auprès de la jeunesse (19 ans), élargissant le test conduit auprès des recrues – www.chx.ch) ou COCON (enquête suisse sur les enfants et les jeunes, touchant trois cohortes regroupant 3000 enfants et jeunes au total, conduite par l'Université de Zurich, www.cocon.uzh.ch) ont pu jusqu'ici contribuer dans notre pays à l'analyse des parcours de formation au cours de la transition I, mais au moyen d'échantillons réduits et sans pouvoir apporter une vision complète et durable.

Pour sa part, l'Office fédéral de la statistique (OFS) dégagait jusqu'ici des tendances très générales (sur www.bfs.admin.ch). Cet obstacle se dissout depuis la récente autorisation d'usage d'un identificateur individuel national sous la forme du nouveau numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13), celui-ci ouvrant enfin la porte aux mesures longitudinales exhaustives en suivant à la trace et anonymement les parcours individuels de cohortes entières. Basée sur une population de 315'000 élèves du secondaire II dans l'année scolaire 2012-2013, la première étude à large échelle de ce type¹, croisée avec les données d'autres registres de la population, fournit pour la première fois une structure sociologique de la répartition et de la mobilité entre les cinq filières de formation du secondaire II. Des analyses subséquentes permettront ces prochaines années d'étudier de près et à large échelle les phénomènes de rupture et de relance – les décrochages et les rattrachages au sein du système – en dégagant, nous l'espérons, l'impact et les résultats des divers dispositifs de transition.

Quelle coordination dans la diversité des situations cantonales ?

De nombreuses interrogations sont apparues au sujet de la transition lors de l'élaboration du programme d'activités de la CIIP pour la période courant de 2016 à 2019. Inquiets de la fin du soutien financier de la Confédération aux dispositifs de *case management*, d'aucuns auraient souhaité une plus grande implication de la CDIP, laquelle estime toutefois sa mission à l'échelle nationale remplie depuis la clôture du projet Transition/Nahtstelle. La discussion conduite au sein de la CIIP avec les trois conférences des chefs de service de l'enseignement (CLEO, CLPO et CLPS) et plus encore avec la conférence latine de l'orientation (CLOR) n'a pu déboucher sur des attentes communes quant à la nécessité d'une intervention intercantonale particulière sur les processus en cours. Finalement

¹ Laganà, F., Babel, J. (2015). *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation : Transitions et parcours dans le degré secondaire II*. Edition 2015. Neuchâtel: OFS (publication n° 1583-1500).

ont été inscrits dans le programme d'activité 2016-2019 de la CIIP des objectifs d'observation et de vigilance, à défaut d'une volonté immédiate de coordonner des actions qui ne peuvent que se mettre en place au plus près des personnes nécessitées. Celui-ci évoque par conséquent la transition sous forme d'intentions générales au point 3.5.1 :

Renforcer l'orientation des jeunes; soutenir et faciliter la transition des jeunes entre le secondaire I et le secondaire II, puis entre le secondaire II et le tertiaire :

- mettre en œuvre les objectifs inscrits dans la Déclaration programmatique Transition du 31.03.2015 des cantons, de la Confédération, des organisations du monde du travail et de la profession enseignante ;
- établir un état comparatif des jeunes sortant du secondaire I qui ne trouvent pas place dans les formations traditionnelles du secondaire II, puis proposer des recommandations à l'AP-CIIP ;
- prendre une part active au développement et à la pérennisation des dispositifs de case management ;
- évaluer s'il y a lieu de développer une approche stratégique commune sur le plan romand/latin.

En définitive, l'apport nouveau sera essentiellement constitué par une bien meilleure vision des réalités et des résultats sur des bases statistiques élargies en ampleur et en durée. Si l'on en juge par la nécessité et l'efficacité des initiatives locales interpellant les acteurs de l'environnement immédiat, à l'image du projet conduit dans le district fribourgeois de la Glâne (cf. article p. 35), la valeur ajoutée que pourrait apporter un travail au niveau de la CIIP portera avant tout sur une concertation plus régulière entre les divers responsables cantonaux, sur une analyse régionale approfondie des données statistiques les plus récentes et sur la documentation et promotion des mesures se révélant performantes. La rencontre annuelle de 2016 entre les conférences de secrétaires généraux et de chefs de service de la CIIP y sera tout particulièrement consacrée. Il s'agira aussi de mieux tenir compte de la mobilité intercantonale de voisinage et de la mise à profit de certaines structures et des expériences acquises, mais également de complications collatérales particulières, comme celles relevant de l'insertion en formation professionnelle ou générale des jeunes issus de l'enseignement spécialisé d'une part, des adolescents et jeunes adultes non accompagnés et parfois peu scolarisés issus de la migration consécutive aux crises et conflits d'autre part. De toute évidence, les nécessités de bien gérer et encadrer les transitions n'iront pas en diminuant, mais en se complexifiant.

 La bibliographie en ligne propose une sélection de références et publications sur la thématique de la transition.